



Département de l'Ardèche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION****Séance du 5 novembre 2025**

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	59

Date de convocation**30 octobre 2025****Finances – Budget principal –
Décision modificative n° 1****N° de la délibération
2025-684**Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq novembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle
Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, MM. Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mme Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à Valina FAURE), M. Pascal BIGI (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Michel GOUNON (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Gérard ROBERTON), Mme Stéphanie NOUGUIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), Mme Nathalie RAZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Xavier AUBERT, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC. Mmes Anne SCHMITT

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2025-216 du 15 avril 2025 approuvant le budget primitif du budget principal ;

Considérant qu'il convient de procéder à cet ajustement comptable par virement de crédits entre chapitres comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges générales	-298 567,00 €	
012	Charges salariales	161 534,79 €	
014	Reversement d'impôts	18 486,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	344 400,00 €	
66	Charges financières	57 350,00 €	
67	Charges spécifiques	30 000,00 €	
68	Provisions réglementaires	602 473,20 €	
70	Produits des services		14 135,00 €
73	Impôts et taxes		30 000,00 €
74	Dotations, sub°, participations		-53 212,00 €
75	Autres produits de gestion		213 537,00 €
023	Virement à la section d'INV	-711 359,99 €	
042	Opération d'ordre (amortissement)	64 415,00 €	64 272,00 €
Total Fonctionnement		268 732,00 €	268 732,00 €
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
13	Sub° d'équipement		-1 418 595,00 €
16	Emprunt + caution	3 900,00 €	-1 002 998,25 €
204	Sub° d'équipement versées	126 259,00 €	
20	Immobilisation incorporelle	-21 789,24 €	
21	Immobilisation corporelle	-362 730,00 €	
23	Immobilisation en cours	-2 902 550,00 €	
021	Virement de la section de FCT		-711 359,99 €
040	Opération d'ordre (amortissement)	64 272,00 €	64 415,00 €
45	Opération pour compte de tiers	20 000,00 €	-4 100,00 €
Total Investissement		-3 072 638,24 €	-3 072 638,24 €

Considérant l'avis favorable du bureau du 22 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 novembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 06/11/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo